



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 12-INT-044

Déposé le : 30 OCT. 2012

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de l'interpellation

Transports et aménagement du territoire: quelle cohérence?

Texte déposé

Le plan directeur cantonal et ses modifications déjà avalisées ou encore à l'état de projets visent à éviter, par tous les moyens le « mitage » du territoire avec un mot d'ordre: développer les zones proches des transports publics et des centres urbains.

Depuis des années également, le Conseil d'Etat et le Grand Conseil parlent d'une seule voix: il faut améliorer les transports publics, notamment l'axe CFF Genève-Lausanne. A ce titre, des millions ont été votés pour l'études du préfinancement de la troisième voie sur ce tronçon, par les cantons de Genève et Vaud.

L'euphorie du début a fait place aujourd'hui à un sentiment d'étonnement, de frustration, voire de colère de la part des usagers pour plusieurs raisons. Parmi ces dernières, on peut entre autres relever:

- la troisième voie CFF Lausanne-Genève n'est qu'un terme générique, elle ne sera pas continue, mais remplacée par le concept Léman 2030 où la troisième voie ne se réalisera que sur des tronçons définis et aménagés pour augmenter la fluidité ferroviaire,
- l'Office fédéral des transports annonce que les trains régionaux non-rentables (au-dessous de 50% de couverture des coûts), seront remplacés par des bus et même autour des grands centres urbains,
- le tronçon Renens-Allaman est repoussé à l'horizon 2030-2040
- le prix des billets est prévu à la hausse

Dès lors, on peut franchement se demander quelle cohérence il y a dans toutes ces propositions et décisions. On ne peut qu'être frappé qu'une nouvelle fois la logique des chiffres et des coûts prime sur tout autre argument. On cherche en vain une vision globale. En conséquence le doute est semé dans la population et cela entraîne une perte de confiance vis à vis des décideurs.

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

C'est pourquoi je pose les questions suivantes au Conseil d'Etat:

1- A quel(s) projet(s) vont être affectés les millions votés par le Grand Conseil au titre du préfinancement de la « troisième voie » CFF Lausanne-Genève?

2- Comment mettre en cohérence l'application du plan directeur cantonal et les projets retardés des infrastructures ferroviaires?

3- Quelle réaction compte-t-il faire à l'annonce des mesures de suppression des trains régionaux non-rentables envisagés par l'Office fédéral des transports?

4- Quelle vision a-t-il à court et moyen terme pour un développement globalement harmonisé et coordonné entre l'aménagement du territoire et les transports publics?

Je remercie le Conseil d'Etat pour ses réponses.

Le 30 octobre 2012

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer



Ne souhaite pas développer



Nom et prénom de l'auteur :

Catherine Labouchère

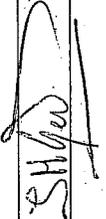
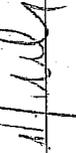
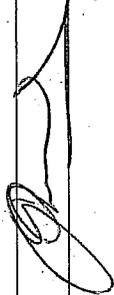
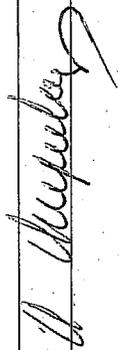
Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature :

Signature(s) :



Liste des députés signataires – état au 28 août 2012

Aellen Catherine	Chappuis Laurent	Epars Olivier
Ansermet Jacques	Cherbuin Amélie	Favez Jean-Michel
Apothéloz Stéphanie	Chevalley Christine	Favrod Pierre-Alain
Attinger Doepper Claire	Chevalley Isabelle	Ferrari Yves
Aubert Mireille	Chollet Jean-Luc	Freymond Cantone Fabienne
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Marc	Gander Hugues
Ballif Laurent	Christen Jérôme	Genton Jean-Marc 
Bally Alexis	Christin Dominique-Ella	Germain Philippe
Bendahan Samuel	Collet Michel	Glauser Alice
Berthoud Alexandre	Cornamusaz Philippe	Glauser Nicolas
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis	Golaz Florence
Blanc Mathieu	Creteigny Gérald	Golaz Olivier
Bolay Guy-Philippe 	Creteigny Laurence	Grandjean Pierre
Bonny Dominique-Richard	Croftaz Brigitte	Grobéty Philippe
Borloz Frédéric 	De Montmolin Martial	Grognuz Frédéric
Bory Marc-André	Debluè François	Guignard Pierre
Brélaz Daniel	Desmeules Michel	Haldy Jacques
Brélaz François	Despot Fabienne	Haury Jacques-André
Buffat Marc-Olivier	Devaud Grégory 	Hurni Véronique
Buffat Michaël	Divorne Didier	Induni Valérie
Butera Sonya	Dolivo Jean-Michel	Jaquet-Berger Christiane
Cachin Jean-François	Ducommun Philippe	Jaquier Rémy
Calpini Christa	Dupontet Aline	Jobin Philippe
Capt Gloria	Durusel José	Jungclaus Delarze Suzanne
Chapalay Albert 	Duvoisin Ginette	Kappeler Hans Rudolf

Liste des députés signataires – état au 28 août 2012

Kernen Olivier	Nicolet Jean-Marc	Schaller Graziella
Kunze Christian	Oran Marc	Schobinger Bastien
Labouchère Catherine	Papilloud Anne	Schwaar Valérie
Lachat Patricia	Payot François	Schwab Claude
Luisier Christelle	Pernoud Pierre-André	Sonnay Eric
Mahaim Raphaël	Perrin Jacques	Sordet Jean-Marc
Maillefer Denis-Olivier	Pidoux Jean-Yves	Surer Jean-Marie
Manzini Pascale	Pillonel Cédric	Thuillard Jean-François
Marion Axel	Podio Sylvie	Tosato Oscar
Martinet Philippe	Probst Delphine	Treboux Maurice
Mattenberger Nicolas	Randin Philippe	Trolliet Daniel
Matter Claude	Rapaz Pierre-Yves	Tschopp Jean
Mayor Olivier	Ravenel Yves	Uffer Filip
Meinenberger Daniel	Renaud Michel	Vallat Patrick
Meldem Martine	Rey-Marion Alette	Venzelos Vassilis
Melly Serge	Rezso Stéphane	Voilet Claude-Alain
Meyer Roxanne	Riesen Werner	Voilet Pierre
Miéville Michel	Rochat Nicolas	Vuarroz Annick
Modoux Philippe	Romano Myriam	Vuillemin Philippe
Mojon Gérard	Roulet Catherine	Weber-Jobé Monique
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette	Wehrli Laurent
Mossi Michele	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Neiryneck Jacques	Ruch Daniel	Wyssa Claudine
Neyroud Maurice	Ruiz Rebecca	Yersin Jean-Robert
Nicolet Jacques	Rydlo Alexandre	Züger Eric